

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse  
**Herausgeber:** Schweizerischer Forstverein  
**Band:** 169 (2018)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Eclairage sur la situation de l'ailante glanduleux en Valais  
**Autor:** Clavien, Yann  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1097377>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Eclairage sur la situation de l'ailante glanduleux en Valais

Yann Clavien Service des forêts, des cours d'eau et du paysage du canton du Valais (CH)\*

L'ailante glanduleux (*Ailanthus altissima*) rencontre en Valais des conditions idéales et se propage rapidement, des zones urbaines au travers des zones agricoles pour atteindre insidieusement les forêts. Un projet pilote a été initié par l'Etat du Valais à Sierre et à Sion, avec pour objectif d'enrayer le processus et de garder le contrôle de la situation, notamment au niveau des forêts protectrices.

doi: 10.3188/szf.2018.0110

\* Rue Traversière 3, CH-1950 Sion, courriel yann.clavien@admin.vs.ch

A l'image d'autres régions de Suisse et d'Europe, l'ailante glanduleux en Valais est avant tout présent en milieu urbain. Depuis quelques années, la colonisation s'étend toutefois aux zones voisines, en premier lieu les vignes et les vergers. L'exploitation agricole y est indéniablement contrainte (figure 1).

## Extension de l'ailante

L'ailante se plaît également à intégrer les bosquets des coteaux viticoles, d'où sa dispersion pourrait rapidement s'accélérer. D'autres individus ont été recensés dans les sites protégés de Finges, Pouta

Fontana et des Epines. Par ailleurs, la colonisation s'étend gentiment en direction des milieux forestiers, parmi lesquels les pinèdes thermophiles et les chênaies buissonnantes figurent en première ligne.

Or, ces boisements présentent des structures de peuplement relativement clairsemées, liées à des conditions pédoclimatiques a priori également favorables au développement de l'ailante. Etant donné l'augmentation progressive des sites colonisés et la capacité remarquable des arbres matures à disperser par le vent jusqu'à plusieurs centaines de milliers de graines par année, les craintes d'une

perte de contrôle paraissent bien légitimes, surtout si l'on considère les inconnes en lien avec la fonction protectrice des forêts.

## Stratégie de lutte et premiers résultats

Ce constat a inspiré un projet pilote initié en 2015 pour lutter contre l'ailante glanduleux dans les zones les plus concernées du Valais, c'est-à-dire à Sierre et à Sion. Après une première phase de recensement, la lutte a été engagée avec le soutien financier de la Confédération, de l'Etat du Valais et des villes impliquées. Les efforts se sont concentrés sur l'abat-



Fig. 1 Colonisation d'un verger et d'une vigne par l'ailante glanduleux.



Fig. 2 L'abattage de cet arbre semencier en 2016 a permis d'éviter la propagation de plusieurs centaines de milliers de graines par année.



Fig. 3 Pour éviter les rejets, l'annelage est pratiqué dans les secteurs où la chute des arbres ne présente aucun danger.

tage prioritaire des individus porteurs de graines (figure 2), de sorte à en diminuer la pression de colonisation. Les arbres les plus imposants ont été coupés par les triages forestiers, alors que les services communaux se sont chargés d'éliminer les exemplaires de plus petite taille. Des actions d'information et de sensibilisation ont accompagné les démarches, car les interventions ont concerné tant le domaine public que privé.

Si un premier bilan a pu être tiré après deux ans de travaux, il est encore prématuré de juger du succès de l'opération. Environ 75 sites, occupés par un nombre variable d'individus, ont été traités sur le territoire des deux communes. En parallèle, les équipes communales se sont affairées à éliminer les jeunes plants et les repousses sur le domaine public (figure 3). En raison de l'important stock de graines et des nombreux rejets, la pression reste forte pour le moment. Les gros semenciers ayant toutefois majoritairement été abattus, la charge de travail devrait significativement diminuer après quelques années.

En toute logique, il s'agit dès à présent de sensibiliser les propriétaires concernés par la présence d'ailantes non matures sur leurs parcelles. Pour éviter les risques de nouvelles disséminations, il faudra en effet

veiller à ce que ces arbres n'atteignent pas la phase reproductive. En outre, la fragilité du bois de l'ailante glanduleux rend les abattages en milieu urbain fort délicats et coûteux. Considérant que ces essences s'élèvent en moyenne de 2 m par année, il sera judicieux de ne pas attendre.

#### La persévérance est de mise

D'autres régions du Valais sont évidemment aussi concernées par la problématique de l'ailante glanduleux, mais la pression y est moindre pour l'instant. Par endroit la lutte a déjà été engagée. Ailleurs, il s'agira de convaincre les collectivités publiques et les propriétaires privés de l'importance de prendre des mesures sans tarder. Des collaborations avec les milieux agricoles, les parcs naturels régionaux, les triages forestiers et un certain nombre de communes ont d'ailleurs été initiées à cet effet.

En résumé, la propagation de l'ailante glanduleux est jugée à risque pour divers secteurs d'activité en Valais. En continuité avec les démarches entreprises à Sierre et à Sion, une lutte coordonnée et assidue à l'échelle cantonale sera nécessaire durant la prochaine décennie pour maîtriser la situation. Bien que des inconnues subsistent, les moyens mis en œuvre dès à

présent permettront assurément d'éviter une multiplication des contraintes à venir, qui seront incontestablement plus conséquentes et plus compliquées à gérer. Affaire à suivre. ■

#### Der Götterbaum im Wallis: ein Blick auf die aktuelle Situation

Die Ausbreitung des Götterbaums (*Ailanthus altissima*) im Kanton Wallis wird für verschiedene (Wirtschafts-)Sektoren, z.B. den Weinbau, die Landwirtschaft und den Wald, insbesondere den Schutzwald, als Risiko betrachtet. Um eine Vervielfachung der Probleme zu verhindern, wurden in Sitten und Siders im Rahmen eines Pilotprojektes Bekämpfungsmassnahmen gestartet. Mit diesen soll der Götterbaum kurzfristig eingedämmt und mittelfristig ausgerottet werden. Im Vordergrund der Bekämpfungsmassnahmen stand das Fällen der reproduktionsfähigen Bäume – der Samenbäume –, um den Besiedlungsdruck zu reduzieren. Parallel dazu wurden von den kommunalen Unterhaltsdiensten auch Jungpflanzen und Stockausschläge auf öffentlichem Grund eliminiert. Eine koordinierte, anhaltende Bekämpfung auf kantonaler Ebene wird im nächsten Jahrzehnt erforderlich sein, um die Situation zu meistern.